

Conseil départemental : Location de fontaines à bonbonnes d'eau et achat de bonbonnes d'eau

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

22 mars 2023

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de la Guadeloupe

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22971001700018

Code postal / Ville : 97100 Basse-Terre

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023A008N015

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non

Nom du contact : Mme Ericka TOLA - DGRAMG-DLMG - Tél : +33 590997794 - Mail : ericka.tola@cg971.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Conditions de participation conformes aux dispositions des articles L2141-1 à L2141-6, L2141-7 à L2141-14, L2142-1, R2142-1 à R2142-14 du Code de la Commande publique.

Documents attestant la qualification du candidat.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices ou toute autre garantie financière.

Le prestataire pourra justifier par tout moyen de sa capacité économique et financière.

Capacités techniques et professionnelles : Preuve de la capacité professionnelle par tous moyens à la discrétion du candidat notamment les Références en prestations similaires ou équivalentes, exécutés au cours des trois dernières années le prestataire.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 11 avril 2023 - 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : collectivités Territoriales

Critères d'attribution : - PRIX : 50 %

- VALEUR TECHNIQUE : 40 %

- DÉLAI DE LIVRAISON : 10 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **LOCATION DE FONTAINES A BONBONNES**

D'EAU ET ACHAT DE BONBONNES D'EAU POUR LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Classification CPV : 31141000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : LOCATION DE FONTAINES A BONBONNES D'EAU FROIDE / EAU CHAUDE ET ACHAT DE BONBONNES D'EAU POUR LES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE ACCORD-CADRE PASSE SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE ET EXECUTE PAR EMISSION DE BONS DE COMMANDE

En application des articles L2123-1, R2123-1, R2123-4 à R2123-6 - R2162-1 à R2162-5 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande publique

Montant

maximum annuel : 120 000 EUR HT dont :

Montant maximum annuel de fontaines de bonbonnes d'eau : 45 000 EUR HT Montant maximum annuel de bonbonnes d'eau : 75 000 EUR HT

Lieu principal d'exécution : Tous les sites de la collectivité y compris les dépendances (Marie-Galante, les Saintes, la Désirade)

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

JUSTIFICATION DU NON ALLOTISSEMENT :

Les prestations composant le marché correspondent à des prestations homogènes qui ne peuvent être dissociées par leur nature, ne faisant intervenir qu'une seule catégorie de prestataire et ne contenant aucune caractéristique justifiant l'intervention d'une entreprise spécialisée dans un domaine autre que celui requis par l'objet de la consultation.

NEGOCIATIONS :

Après analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager librement des négociations avec tous les candidats, dans le respect du principe de l'égalité de traitement de tous les candidats ou d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans procéder à des négociations.

MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément à l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 DÉCEMBRE 2018 relatifs au Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres des entreprises se fera obligatoirement par voie électronique à l'adresse suivante

<https://www.marches-securises.fr>.

CONDITIONS D'ENVOI :

En mode DUME, les soumissionnaire candidatent avec leur seul numéro SIRET

- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran
- Le DUME remplace le DC1 et le DC2

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, sur le site <https://marches-securises.fr>, avant la date et l'heure limite fixées sur le règlement

INSTANCE CHARGEES DES PROCEDURES DE RE COURS :

Tribunal Administratif de LA GUADELOUPE

34 chemin des Bougainvilliers

Cité Guillard

97100 BASSE TERRE

Téléphone : 0590 38 49 00 - Télécopie : 0590 81 96 70

Courrier électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis

22 mars 2023

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE,
Mr Guy LOSBAR